



## Vacances Décembre 2016

### Fiche d'inscription (Une fiche par enfant)

<b>Enfant</b>	<b>Responsable légal de l'enfant</b> (à qui sera adressée la facture)
Nom :	Nom :
Prénom :	Prénom :

#### Infos pratiques :

**L'accueil de loisirs est ouvert du lundi au vendredi de 9 h 30 h à 17 h**  
(avec possibilité d'accueil à partir de 7 h 30 et jusqu'à 18 h)  
Pour les enfants venant à la demi-journée départ du matin 11 h 30  
Arrivée l'après-midi de 13 h 30 à 14 h

#### **Evolution du règlement intérieur de l'accueil de loisirs (extraits)**

Les absences et désistements (au-delà de la date limite d'inscription) seront facturés, sauf cas de force majeure, ou sur présentation d'un certificat médical.

Toute absence ne faisant pas l'objet de la transmission par la famille d'un document justificatif auprès de l'équipe d'animation ou de l'accueil des Amis des Bauges, et ce avant le dernier jour de la période d'accueil, sera considérée comme « absence injustifiée » et donc facturée.

Possibilité d'annuler l'inscription aux repas : le repas ne sera pas facturé, si la famille prévient l'équipe d'animation (ou l'accueil des Amis des Bauges) au moins 48 heures en avance.

le Quotient Familial pris en compte pour la facturation est le montant transmis le jour de la 1ère inscription au cours de l'année civile. Toute évolution du Quotient Familial en cours d'année, sera pris en compte seulement si la famille fait la démarche d'en informer l'association et ce avant le dernier jour de la période d'accueil.

Les familles qui n'ayant pas réglé la facture de la période précédente ne pourront pas inscrire leurs enfants à l'accueil de loisirs

**Pour toute inscription 2016, rendez-vous aux Amis des Bauges avec les documents suivants :**

**Aucune inscription ne sera prise par téléphone**

- Un justificatif CAF (MSA ou autre) avec le N° d'allocataire et le Quotient Familial
- Le carnet de santé de l'enfant afin de remplir la fiche sanitaire
- La fiche d'inscription ci-jointe
- L'acompte pour valider l'inscription
- L'adhésion aux Amis des Bauges



## Vacances Décembre 2016

### Fiche d'inscription (Une fiche par enfant)

<b>Enfant</b>	<b>Responsable légal de l'enfant</b> (à qui sera adressée la facture)
Nom :	Nom :
Prénom :	Prénom :

#### Infos pratiques :

**L'accueil de loisirs est ouvert du lundi au vendredi de 9 h 30 h à 17 h**  
(avec possibilité d'accueil à partir de 7 h 30 et jusqu'à 18 h)  
Pour les enfants venant à la demi-journée départ du matin 11 h 30  
Arrivée l'après-midi de 13 h 30 à 14 h

#### **Evolution du règlement intérieur de l'accueil de loisirs (extraits)**

Les absences et désistements (au-delà de la date limite d'inscription) seront facturés, sauf cas de force majeure, ou sur présentation d'un certificat médical.

Toute absence ne faisant pas l'objet de la transmission par la famille d'un document justificatif auprès de l'équipe d'animation ou de l'accueil des Amis des Bauges, et ce avant le dernier jour de la période d'accueil, sera considérée comme « absence injustifiée » et donc facturée.

Possibilité d'annuler l'inscription aux repas : le repas ne sera pas facturé, si la famille prévient l'équipe d'animation (ou l'accueil des Amis des Bauges) au moins 48 heures en avance.

le Quotient Familial pris en compte pour la facturation est le montant transmis le jour de la 1ère inscription au cours de l'année civile. Toute évolution du Quotient Familial en cours d'année, sera pris en compte seulement si la famille fait la démarche d'en informer l'association et ce avant le dernier jour de la période d'accueil.

Les familles qui n'ayant pas réglé la facture de la période précédente ne pourront pas inscrire leurs enfants à l'accueil de loisirs

**Pour toute inscription 2016, rendez-vous aux Amis des Bauges avec les documents suivants :**

**Aucune inscription ne sera prise par téléphone**

- Un justificatif CAF (MSA ou autre) avec le N° d'allocataire et le Quotient Familial
- Le carnet de santé de l'enfant afin de remplir la fiche sanitaire
- La fiche d'inscription ci-jointe
- L'acompte pour valider l'inscription
- L'adhésion aux Amis des Bauges

# Informations concernant l'inscription

NOM : .....

Prénom : .....

Jour	Matin	A.M.	Journée	Repas	Horaire d'arrivée
Lundi 19/12					
Mardi 20/12					
Mercredi 21/12					
Jeudi 22/12					
Vendredi 23/12					

Exceptionnellement cette année, suite aux demandes de plusieurs familles, l'association proposent d'ouvrir l'accueil de loisirs du lundi 19 au vendredi 23 Décembre.

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au mercredi 7 décembre, date à laquelle nous déciderons de l'ouverture ou non de l'accueil.

**Nous ouvrirons l'accueil uniquement si nous avons un minimum de 7 enfants inscrits chaque jour.**

Nous contacterons par téléphone l'ensemble des familles déjà inscrites, le jeudi 8 décembre pour leur confirmer l'organisation ou non de l'accueil.

	Quotient familial	Journée	1/2 j	Forfait semaine		Nombre	Tarif	Total
<b>Tarif 4</b>	QF 4 > 1001	<b>15 €</b>	<b>8 €</b>	<b>65€</b>	Journées			
<b>Tarif 3</b>	QF 3 de 788 à 1000	<b>12 €</b>	<b>6,5 €</b>	<b>50€</b>	Demi-journées			
<b>Tarif 2</b>	QF 2 607 à 787	<b>9 €</b>	<b>5 €</b>	<b>40€</b>	Forfait semaine			
<b>Tarif 1</b>	QF1 < 607	<b>6 €</b>	<b>3,5 €</b>	<b>25€</b>	Repas		5.70 €	
					Montant prévisionnel de la facture (reçue mensuellement)			
					Montant de l'acompte validant l'inscription		<b>20 €</b>	

\* Les tarifs ci-dessus n'intègrent pas le coût du repas

\* Pour les tarifs hors Cœur des Bauges et Hors Savoie, cf Règlement Intérieur de l'accueil

Ci-joint l'acompte de 20 € payé :

en espèces  par chèque  ANCV

Le ...../..... / 2016

Signature :

### Adhésion à l'association

Adhésion famille	10 €	Oui / Non
Adhésion Jeune	6 €	Oui / Non

Montant à ajouter au règlement de l'acompte

# Informations concernant l'inscription

NOM : .....

Prénom : .....

Jour	Matin	A.M.	Journée	Repas	Horaire d'arrivée
Lundi 19/12					
Mardi 20/12					
Mercredi 21/12					
Jeudi 22/12					
Vendredi 23/12					

Exceptionnellement cette année, suite aux demandes de plusieurs familles, l'association proposent d'ouvrir l'accueil de loisirs du lundi 19 au vendredi 23 Décembre.

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au mercredi 7 décembre, date à laquelle nous déciderons de l'ouverture ou non de l'accueil.

**Nous ouvrirons l'accueil uniquement si nous avons un minimum de 7 enfants inscrits chaque jour.**

Nous contacterons par téléphone l'ensemble des familles déjà inscrites, le jeudi 8 décembre pour leur confirmer l'organisation ou non de l'accueil.

	Quotient familial	Journée	1/2 j	Forfait semaine		Nombre	Tarif	Total
<b>Tarif 4</b>	QF 4 > 1001	<b>15 €</b>	<b>8 €</b>	<b>65€</b>	Journées			
<b>Tarif 3</b>	QF 3 de 788 à 1000	<b>12 €</b>	<b>6,5 €</b>	<b>50€</b>	Demi-journées			
<b>Tarif 2</b>	QF 2 607 à 787	<b>9 €</b>	<b>5 €</b>	<b>40€</b>	Forfait semaine			
<b>Tarif 1</b>	QF1 < 607	<b>6 €</b>	<b>3,5 €</b>	<b>25€</b>	Repas		5.70 €	
					Montant prévisionnel de la facture (reçue mensuellement)			
					Montant de l'acompte validant l'inscription		<b>20 €</b>	

\* Les tarifs ci-dessus n'intègrent pas le coût du repas

\* Pour les tarifs hors Cœur des Bauges et Hors Savoie, cf Règlement Intérieur de l'accueil

Ci-joint l'acompte de 20 € payé :

en espèces  par chèque  ANCV

Le ...../..... / 2016

Signature :

### Adhésion à l'association

Adhésion famille	10 €	Oui / Non
Adhésion Jeune	6 €	Oui / Non

Montant à ajouter au règlement de l'acompte